AZL Otrokovice s.r.o. ,
Zkušebna kožedělných a textilních materiálů a výrobků

tř. Tomáše Bati 1724, 765 02 Otrokovice
tel.:+420 731 174 751; e-mail: stachova@azl.cz; www.azl.cz

Traduction – seul le texte original du rapport d'essai fait foi.

Traduction informative, seul l'original fait foi :
https://www.pethardware.com/en/dokument/protokol-azl-2003-26/v1/

RAPPORT D'ESSAI
n° 2003/26

Demandeur :	**PET HARDWARE s.r.o.**
Adresse du demandeur :	Grymovská 256/1a, 750 02 Přerov IV - Kozlovice
Commande :	commande du 05.10.2026
Échantillon essayé :	**Cuir de bovin tanné au végétal, teint dans la masse, couleur noire**
Désignation de l'échantillon laboratoire - demandeur :	2003/26 - désignation du demandeur : origine Argentine ; échantillon représentatif du même type de cuir, également disponible dans les couleurs Brown et Tan
Nombre d'échantillons :	1
Dimension de l'échantillon :	1 pce - (27 x 44) mm
Date de réception de l'échantillon :	06.10.2026
Date de réalisation des essais :	06.10.2026 - 15.10.2026
Rapport d'essai	
Nombre d'exemplaires :	2 Exemplaire n° 1 - demandeur ; Exemplaire n° 2 - archives du laboratoire
Lieu et date d'émission :	Otrokovice, 15.10.2026
Approuvé par :	…… **Ing. Jiří Štach** *adjoint au responsable du laboratoire d'essais*

ZKUŠEBNA KOŽEDĚLNÝCH A TEXTILNÍCH MATERIÁLŮ A VÝROBKŮ AZL OTROKOVICE

Conditions d'utilisation du rapport d'essai :
Le rapport contient des résultats d'essais qui ne se rapportent qu'à l'échantillon reçu.
Le laboratoire décline toute responsabilité pour le processus d'échantillonnage. Le prélèvement a été effectué par le demandeur. Le laboratoire décline toute responsabilité quant aux informations fournies par le client (échantillon et désignation).
Sans l'accord écrit du laboratoire, le rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité. Pour reproduire une partie du rapport, le demandeur doit obtenir l'accord du laboratoire qui a émis le rapport. Si le rapport contient des essais réalisés en sous-traitance, cela y est indiqué. Les essais ont été réalisés à l'adresse permanente du laboratoire.

AZL Otrokovice s.r.o. ,
Zkušebna kožedělných a textilních materiálů a výrobků

tř. Tomáše Bati 1724, 765 02 Otrokovice
tel.:+420 731 174 751; e-mail: stachova@azl.cz; www.azl.cz

Rapport d'essai n° 2003/26

Essais réalisés

N°	Désignation	Méthode
1	Cuir - Détermination chimique de la teneur en chrome(VI) dans le cuir - Partie 1 : Méthode colorimétrique	ČSN EN ISO 17075-1
2	Cuir - Dosage chimique du formaldéhyde - Partie 2 : Méthode par analyse colorimétrique	ČSN EN ISO 17226-2
3	Cuir - Essais chimiques - Détermination du pH et de l'indice de différence	ČSN EN ISO 4045

Informations complémentaires sur les essais réalisés et écarts par rapport au mode opératoire :
Les éprouvettes ont été conditionnées pendant au moins 48 heures dans une atmosphère à une température de (23 ± 2) °C et une humidité relative de (50 ± 5) %.
La limite de détection de la méthode n° 1 est de 3 $mg.kg^{-1}$.

RÉSULTATS DES ESSAIS

Échantillon essayé		**2003/26 - Cuir de bovin tanné au végétal, teint dans la masse, couleur noire - désignation du demandeur : origine Argentine ; échantillon représentatif du même type de cuir, également disponible dans les couleurs Brown et Tan**				
N°	**Propriété essayée**	Unité	Valeur limite[1]	**Valeur mesurée[2]**	Incertitude de mesure[3]	Conformité[4]
1	**Teneur en chrome hexavalent extractible** fraction massique de matières volatiles - 13,7%	**$mg.kg^{-1}$**	inférieur à la limite de détection de la méthode	**< 3 inférieur à la limite de détection de la méthode**	-	**Oui**
2	**Teneur en formaldéhyde**	**$mg.kg^{-1}$**	max. 30	**10,5**	**8%**	**Oui**
3	**pH de l'extrait aqueux**	nombre sans dimension	-	**3,14**	0,1	-
	Indice de différence (pour pH < 3,5)		-	**0,58**	0,1	-

Explications relatives au tableau :
1) Exigences et spécifications - les valeurs limites ont été fixées par le demandeur selon la Recommandation méthodologique du SZÚ n° 1/2000 (essais n° 1, 2).
2) Sauf indication contraire, les valeurs mesurées sont exprimées comme moyenne arithmétique de l'échantillon à partir de mesures répétées selon la méthode utilisée.
3) Incertitude de mesure élargie - calculée à partir de mesures répétées avec un facteur d'élargissement k=2, ce qui correspond, pour une distribution normale, à une probabilité de couverture de 95 % (essais n° 2-3).
4) Déclaration de conformité / règle de décision : selon ILAC-G8 : 09/2019, art. 4.2.1, déclaration binaire pour la règle d'acceptation simple
oui - conforme à la valeur limite
non - non conforme à la valeur limite

Rapport établi et évaluation de la conformité effectuée par : **Ing. J. Štach**

fin du rapport d'essai